

ORIGINAL à: URSA
COPIE: N. le Noué
Ducloux

Muzillac, le 23 juin 2017

PL

Le Président
De la Communauté de Communes

à

Monsieur David LAPPARTIENT
Mairie de Sarzeau
Place Richemont – BP 14
56370 SARZEAU

Objet : Modification n°3 du PLU - Avis
Contact : Lucile DEFOIS – Chargée de l'aménagement et de l'urbanisme
Mail : l.defois@arcsudbretagne.fr

Ambon

Arzal

Billiers

Damgan

La Roche-Bernard

Le Guerno

Marzan

Muzillac

Nivillac

Noyal-Muzillac

Péaule

Saint-Dolay

Monsieur le Maire,



J'ai bien pris connaissance de votre courrier de notification du 18 avril 2017 relatif à la modification n°3 de votre Plan Local d'Urbanisme (PLU) par lequel vous sollicitiez mon avis.

Après analyse de votre dossier dans le cadre de la compatibilité avec le SCoT par la Commission « Aménagement du territoire » réunie le 19 juin dernier, j'ai l'honneur de vous informer que j'émet un **avis favorable sur la modification n°3 du PLU de Sarzeau.**

Mes services restent à votre entière disposition pour tout complément d'informations.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sincères salutations.

Le Président,
André PAJOLEC

